

Baromètre FNIM 2014-11-03

Les Français et leur complémentaire santé

En 2013, la FNIM prenait l'initiative de réaliser une enquête sur les attentes des Français en santé, et sur sa prise en charge.

Cette enquête est complétée par une étude, sur les mêmes questions, des réponses d'adhérents de mutuelles FNIM réparties sur trois régions : Paris, Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées.

Réalisée par le Cabinet Epsy, ces deux études reposent sur les populations suivantes.

1 – Echantillon grand public, national, représentatif

1 000 interviews réalisées du 2 au 13 octobre 2014, en ligne, composant un échantillon national représentatif de la population française. (la représentativité de l'échantillon porte sur le sexe, l'âge, la profession et catégorie socioprofessionnelle, la situation familiale, la taille du foyer et la localisation géographique)

2 – Echantillon mutualiste

2 253 interviews réalisées du 8 au 20 octobre 2014, en ligne.

(profils analogues au national grand public)

(Rappel 2013 : 1 600 interviews, profils analogues au national grand public)

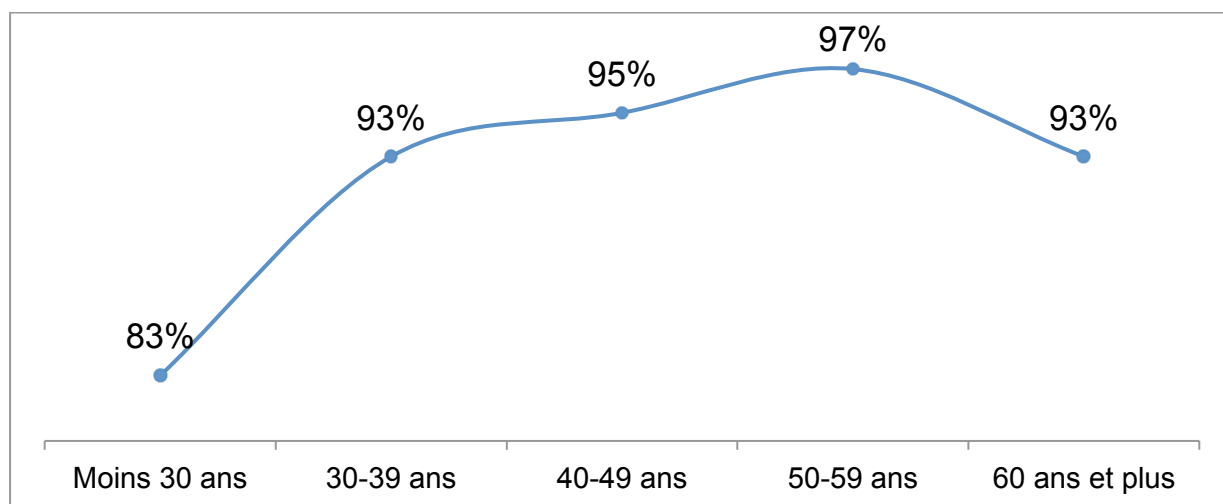
Responsable de l'étude : Philippe Christau
198 avenue de Verdun
92130 Issy Les Moulineaux
www.etsy.com

Les arbitrages autour de la complémentaire santé

Dans un contexte économique particulièrement difficile pour les familles, celles-ci sont de plus en plus souvent amenées à faire des arbitrages sur les soins, mais aussi sur l'adhésion à une complémentaire santé.



- **92% des Français équipés en complémentaire santé contre 94% en 2013**



- **76% des Français estiment que la complémentaire santé, « c'est indispensable, on ne peut pas s'en passer ». Ils étaient 81% en 2013**

Les renoncements aux soins

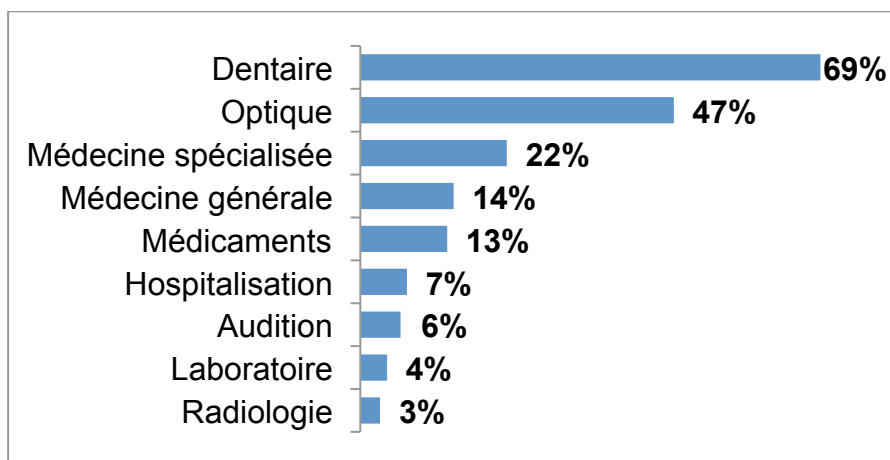


- Vous est-il déjà arrivé au cours des deux dernières années de repousser ou renoncer à des soins pour des raisons économiques : 37% des Français répondent par l'affirmative. Ils étaient 33% en 2014

Résultat préoccupant, à rapprocher de la très forte sensibilité aux tarifs

A noter que les adhérents des mutuelles de la FNIM sont plus nombreux à avoir repoussé ou renoncé à des soins pour des raisons économiques : 43%. Ce qui montre bien que, malgré une couverture complémentaire la problématique de la maîtrise des budgets se pose.

- Les soins concernés

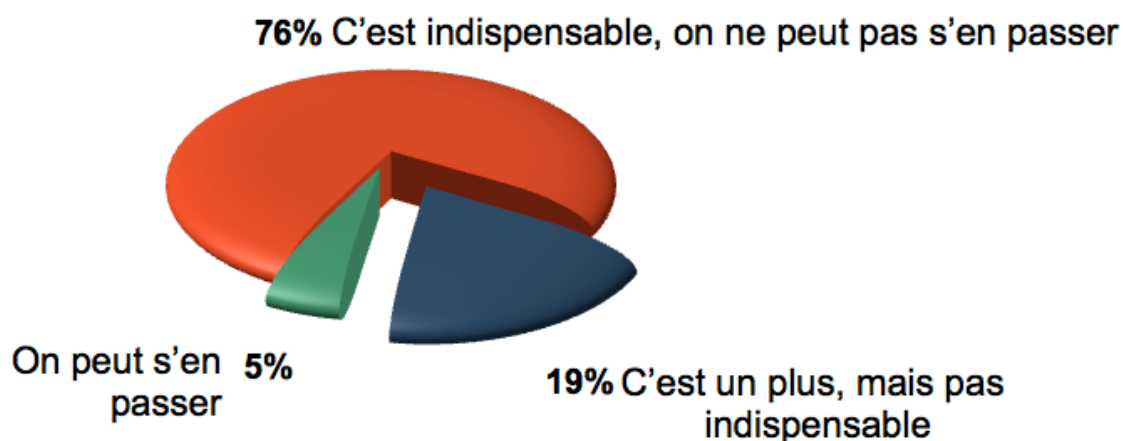


L'importance d'avoir une complémentaire santé

Les Français tout comme les adhérents des mutuelles de la FNIM sont très attachés à la complémentaire santé : les trois quarts la jugent « *indispensable* » (cf fiche 1)

Mais des chiffres en reflux dans le grand public

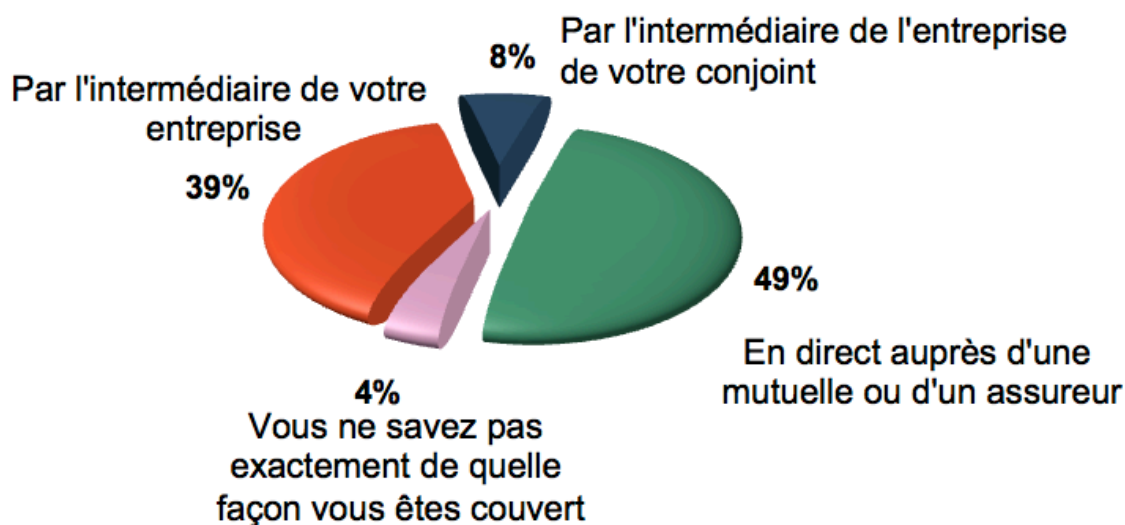
Si 76% des Français déclarent qu'on ne peut pas se passer d'une complémentaire santé, ce chiffre est en diminution de 5 points par rapport à 2013. Par contre, les résultats sont stables dans l'échantillon mutualiste (80%).



Les Français et leur complémentaire santé

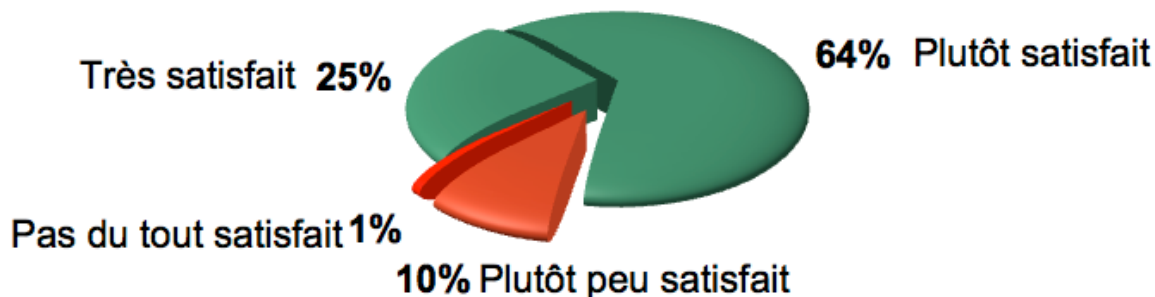
Origine de la couverture

- **47% des Français sont couverts par l'intermédiaire de l'entreprise (34% pour les adhérents des mutuelles FNIM)**



Le degré de satisfaction

Des résultats stables et cohérents avec des études similaires

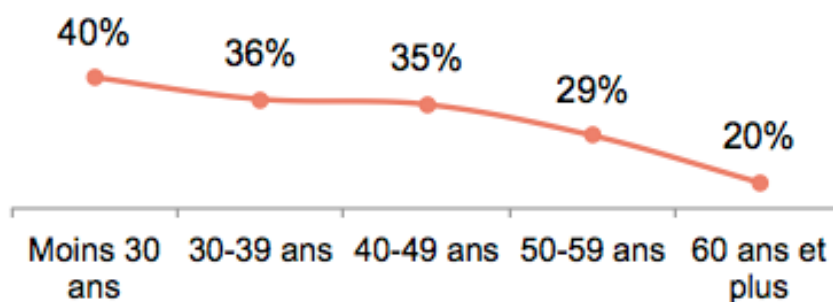


Des demandes à l'encontre de la tendance à l'administration du contenu des contrats

Confirmation des informations dévoilées dans le baromètre 2013 :



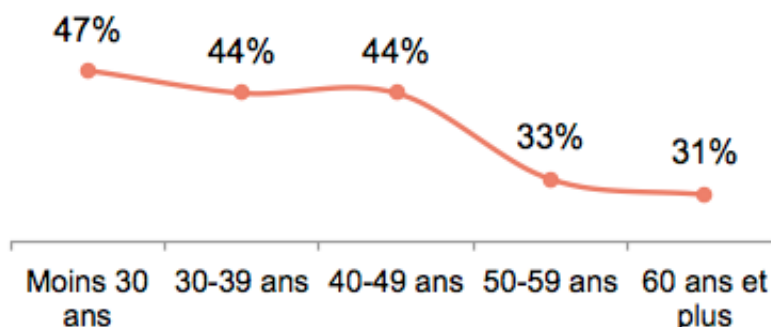
- 3 Français sur dix (30%) sont prêts à payer plus cher pour un renforcement des garanties en cas d'hospitalisation ou de recours à des spécialistes.
 - Rappel : 32% en 2013
 - Les plus jeunes sont les plus attirés par le renforcement de garanties



- Les plus demandeurs sont les chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures avec 44% d'intéressés par ce renforcement de garanties.
- L'attente de renforcement des garanties est moins marquée auprès des adhérents des mutuelles de la FNIM (22%).



- 4 Français sur dix (39%) sont intéressés par un recentrage de la complémentaire santé sur les grosses dépenses de santé, chiffre en progression (35% en 2013)
 - Là encore, les plus jeunes sont les plus attirés par cette formule qui garantit mieux les gros risques



- L'attente d'un recentrage des garanties est moins marquée auprès des adhérents (27%) tout comme le renforcement des garanties était moins demandé



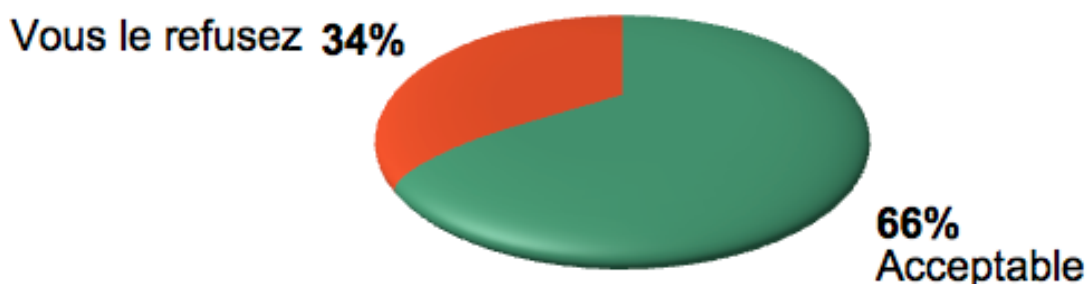
Le renforcement des garanties ou le recentrage sur les grosses dépenses de santé sont des évolutions attendues par une majorité de Français (55%), un niveau inchangé par rapport à 2013

La généralisation des complémentaires santé obligatoires d'entreprise (ANI 2013)

Un rejet massif du caractère obligatoire

Un tiers des Français (34%) et la moitié des adhérents des mutuelles de la FNIM rejettent l'ANI.

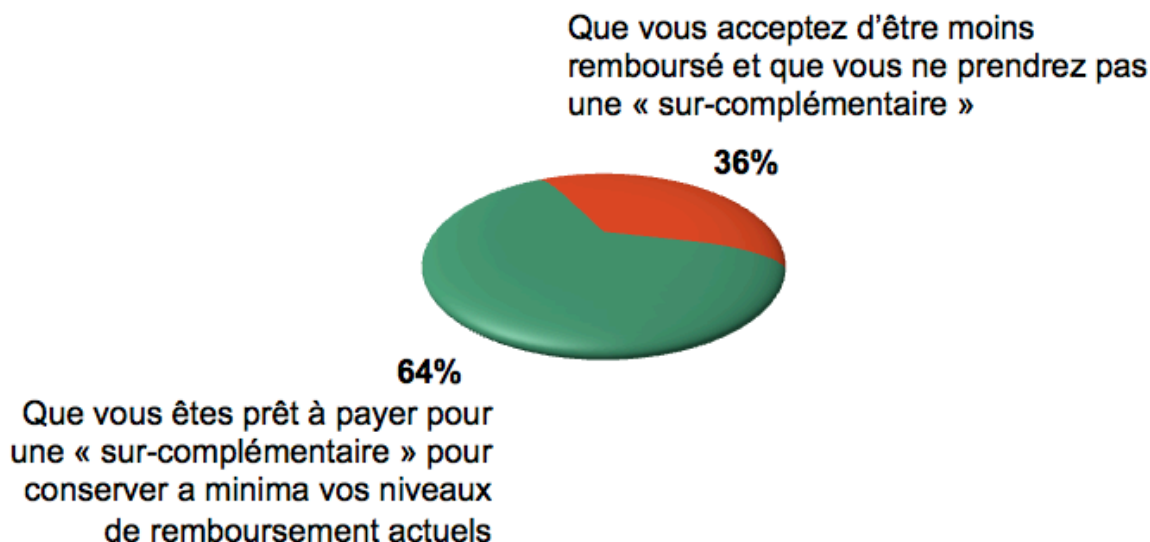
Question : Avec le nouveau cadre de loi, toutes les entreprises devront proposer à leurs salariés une complémentaire santé de base appelée le socle obligatoire, y compris votre entreprise si ce n'est pas le cas aujourd'hui. L'entreprise financera une partie de ce contrat et les salariés l'autre partie. Vous devrez adhérer à cette complémentaire santé comme tous les autres salariés de votre entreprise. Jugez-vous acceptable ou refusez-vous le principe de l'obligation d'adhésion dans ces conditions ?



La perspective d'une couverture complémentaire socle minimaliste

- 36% des Français préfèrent une baisse des niveaux de prises en charge en santé si l'ANI doit se traduire par une baisse de leur niveau de remboursement
- 64% des Français se déclarent prêts à souscrire une sur-complémentaire individuelle pour conserver leurs niveaux de remboursements actuels

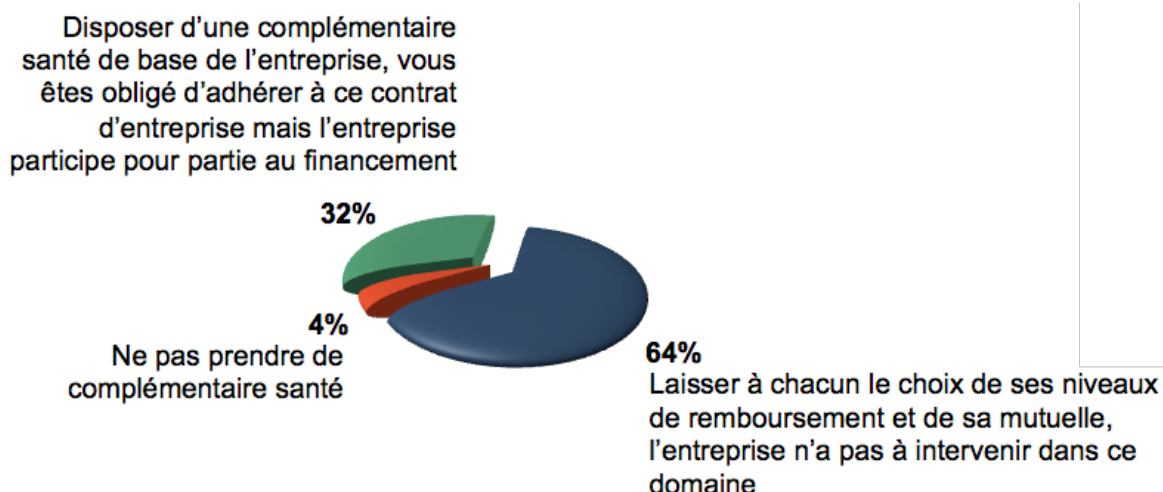
Question : Si cette complémentaire santé de base offre des niveaux de remboursement inférieurs à ceux de votre complémentaire actuelle, vous vous dites...



Les adhérents des Mutuelles de la FNIM répondent à l'identique.

Sur le principe, les deux tiers des Français rejettent l'obligation d'adhérer à un contrat collectif même si l'entreprise contribue au financement de la complémentaire santé

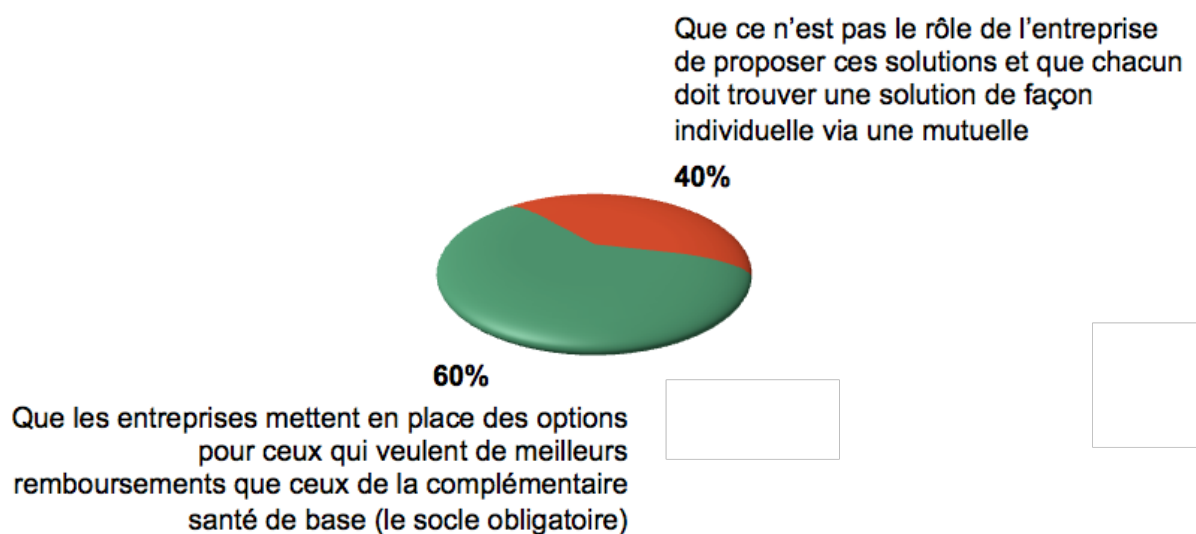
Question : Laquelle des trois solutions suivantes jugez-vous préférable pour vous ?



Les sensibilités des adhérents des mutuelles de la FNIM collent à celles des Français en général.

Même pour apporter des solutions pour des garanties plus complètes, 40% des Français rejettent l'intervention de l'entreprise

Il ne s'agit donc pas là d'une réaction ponctuelle à une question d'actualité, mais plutôt à une véritable posture de fond. La généralisation via l'entreprise est loin d'être acceptée.



La fiscalisation de la santé est rejetée par les trois quarts des Français

Question : Aujourd'hui les complémentaires santé sont taxées et les prestations de soins supportent la TVA. Trouvez-vous cette charge fiscale justifiée ou bien estimez-vous que les dépenses de santé n'ont pas à contribuer aux finances de l'Etat ?

La santé n'a pas à contribuer
au budget de l'Etat

75%



25%

Fiscalité justifiée